

Directive RoHS Etes-vous prêt?

La directive environnementale RoHS
entre en application au 1^{er} juillet 2006.
L'offre de services LCIE vous permet de démontrer et
maintenir la conformité à la RoHS.

VOS BESOINS

- ◆ Mettre en application les exigences de la directive RoHS
- ◆ Identifier les produits soumis à la directive RoHS
- ◆ Informer les fournisseurs des exigences réglementaires
- ◆ Evaluer votre situation et celle de vos fournisseurs par rapport aux exigences de la Directive
- ◆ Préparer le dossier de conformité RoHS
- ◆ Connaître l'impact RoHS sur la qualification et la certification produit

NOS SOLUTIONS Une approche globale

■ FORMATION

Vous donner les outils
pour comprendre et appliquer
la Directive RoHS

■ ACCOMPAGNEMENT

Vous guider dans la mise en
application de la Directive

■ CERTIFICATION

Certifier l'entreprise
maîtrisant les substances
dangereuses (IECQ HSPM*)
(Peut être globalisé avec les certifications ISO 9001)

■ BILAN DE LA MAITRISE RoHS

Etat des lieux de votre avancement RoHS
et de celui de vos fournisseurs

■ ESSAIS

Détecter les substances
dangereuses dans vos
produits et composants

■ IMPACT RoHS

Garantir le maintien de la
qualité et de la fiabilité de vos
équipements RoHS

CONFORMITE RoHS

Directive Européenne
2002/95/CE limitant
l'utilisation de certaines
substances dangereuses dans
les équipements électriques
et électroniques

CONTACT

Valentine MENUET
+ 33 1 40 95 63 57
Valentine.menuet@lcie.fr

LCIE, PRESTATAIRE DE SERVICES TIERCE PARTIE ACCREDITE
COFRAC ISO/CEI 17025 ET EN 45011 - GUIDE ISO/CEI 65